

Chapitre 15

La gestion de la trésorerie

1 Exercice 15.16

Taux effectif global et taux réel du découvert

Un trésorier d'entreprise compare les conditions appliquées par différentes banques pour l'obtention d'un découvert. Celles-ci lui ont indiqué le taux effectif global.

Il vous consulte à ce sujet.

Annexe

Le découvert maximum de l'entreprise a été pour les trois mois du second trimestre de :

mois d'avril	548 299
mois de mai	648 275
mois de juin	875 124

Le total des nombres débiteurs est de 25 897 246.

Le taux du découvert, négocié avec la banque A, est de 12 %.

La commission du plus fort découvert est de 0,05 %, et la commission de compte de 0,025 %.

Les opérations soumises à la commission de compte, au cours du trimestre, s'élèvent à 1 425 687 €.

1. La notion de taux effectif global

- a. Qu'est-ce que le taux effectif global (TEG) ?
- b. Comment est-il déterminé ?

2. Pourquoi est-il délicat de baser son choix sur le TEG ?

3. En utilisant les informations contenues dans l'annexe :

- a. calculer le TEG appliqué par la banque A ;
- b. calculer le taux réel du découvert.

4. Conclure sur le coût du crédit par découvert et élargir le raisonnement au cas de l'escompte.

2 Corrigé de l'exercice 15.16

1. Taux effectif global

a. Le taux effectif global (TEG)

Le TEG est défini par la loi du 28 décembre 1966. C'est le taux d'intérêt réel du crédit.

Le TEG est un taux annuel proportionnel au taux de période, à terme échu et exprimé pour cent unités monétaires.

b. Détermination

La loi est vague sur son mode de détermination. Elle ne précise pas, notamment, quelles commissions doivent être prises en compte pour le calcul du TEG.

Dans la pratique bancaire, pour le découvert bancaire, ne sont pris en compte que l'intérêt proprement dit et la commission du plus fort découvert.

2. Pertinence du TEG comme critère

Il est donc difficile de comparer les seuls TEG pour choisir la banque qui accorde les conditions les plus intéressantes.

3. Calcul des taux

a. Taux effectif global

• *Calcul des intérêts :*

$$\text{Nombres débiteurs} \times \frac{\text{taux du découvert}}{36\,000} = 25\,897\,246 \times \frac{12}{36\,000} = 8\,632,41 \text{ €}$$

- *Calcul de la commission du plus fort découvert :*

$$(548\,299 + 648\,275 + 875\,124) \times \frac{0,05}{100} = 1\,035,85 \text{ €}$$

Le TEG est déterminé le plus souvent à partir de ces deux seuls éléments, soit :

$$8\,632,41 + 1\,035,85 = 9\,668,26 \text{ €}$$

Soit T le taux. Il est tel que :

$$25\,897\,246 \times \frac{T}{36\,000} = 9\,668,26$$

$$\text{soit } T = \frac{36\,000 \times 9\,668,26}{25\,897\,246} = 13,43 \%$$

b. Taux réel du découvert

Aux agios calculés précédemment, il faut ajouter la commission de compte, soit :

$$1\,425\,687 \times \frac{0,025}{100} = 356,42 \text{ €}$$

Montant total des agios :

$$356,42 + 9\,668,26 = 10\,024,68 \text{ €}.$$

Le taux réel du découvert t est solution de l'équation suivante :

$$25\,897\,246 \times \frac{t}{36\,500} = 10\,024,68,$$

soit $t = 14,13 \%$. Le taux réel du découvert est bien supérieur au TEG.

4. Coût réel du crédit

Le TEG n'est pas un outil de décision incontestable en matière de gestion de trésorerie. L'accord n'est pas unanime sur les commissions à inclure dans les calculs. Le taux réel de crédit en est souvent très éloigné. Pour l'escompte, il faut par ailleurs tenir compte de la pratique bancaire d'un nombre de jours minimum pour le calcul des intérêts, de l'existence de jours de valeur et de jours de banque, qui accroissent le coût du crédit.

3 Exercice 15.17

Coût réel de l'escompte

Une entreprise remet à l'escompte le 12 mai, deux effets dont les caractéristiques sont les suivantes :

Valeur nominale	Date d'échéance	Domiciliation
41 000	31/5	non
9 600	30/6	oui

Le taux d'escompte négocié avec la Banque B est de 10 %.

Commission d'endos : 0,60 %

La commission de service est de 6 € pour les effets non domiciliés et de 3 € pour les effets domiciliés. Cette commission est soumise à la TVA au taux normal de 19,60 %.

La banque applique un jour de banque aux effets remis à l'escompte.

La banque applique un jour de valeur aux effets remis à l'escompte, et trois jours de valeur aux effets remis à l'encaissement.

1. **Établir le bordereau d'escompte avec le détail des agios.**
2. **Quel est le taux réel du crédit de l'opération d'escompte :**
 - a. **pour l'effet de 41 000 € ?**
 - b. **pour l'effet de 9 600 € ?**
 - c. **Déterminer un taux unique moyen pour les deux opérations.**
3. **Pourquoi le banquier a-t-il une préférence pour l'escompte ?**

4 Corrigé de l'exercice 15.17

1. Bordereau d'escompte

<p>BanqueB 24, rue du Renard 94800 VILLEJUIF</p> <p style="text-align: center;">BORDEREAU DE REMISE À L'ESCOMPTE</p> <p>Remise reçue le 12 mai 2006</p>						
Code	Tirés	Montant	Échéance	Nombre de jours	Taux d'escompte	Montant des intérêts
2523	BENOIT	41 000	31 mai	20	10,60 %	241,44
2524	SIRET	9 600	30 juin	50	10,60 %	141,33
Totaux		50 600				382,77
Total des intérêts		382,77				
Comm. de service sur effet non domicilié		6,00				
Comm. de service sur effet domicilié		3,00				
AgiOS HT		391,77				
TVA sur commissions		1,76				
AgiOS TTC = Montant à débiter		393,53				
Montant net		50 206,47				

Explications relatives au bordereau

- Le nombre de jours servant au calcul de l'intérêt est :
 - pour l'effet à échéance du 31 mai ; du 12 exclu au 31 inclus, on compte 19 jours, auxquels on ajoute un jour de banque, soit 20 jours.
 - pour l'effet à échéance du 30 juin ; on ajoute 30 jours au calcul effectué ci-dessus, soit 50 jours.
- Montant des intérêts (commission d'endos comprise):

$$41\,000 \times 10,6 \frac{20}{36\,000} = 241,44$$

$$9\,600 \times 10,6 \frac{50}{36\,000} = 141,33$$

- Commission de 3 € sur effet domicilié : sur l'effet n°2524
- Commission de 6 € sur effet non domicilié : sur l'effet n°2523
- TVA sur commissions : $9 \times 0,196 = 1,76$ €.
- Le montant à débiter est égal aux agios TTC.
- Le montant net est égal au

montant nominal des effets	50 600,00
– montant des agios TTC.....	<u>393,53</u>
Total	50 206,47

2. Taux réel du crédit

a. Effet de 41 000 €

Dans le cas d'une remise à l'encaissement, comme la banque compte 3 jours de valeur, l'entreprise n'aurait bénéficié des fonds que le 3 juin.

Dans le cas d'une remise à l'escompte le 12 mai, les fonds auraient été mis à disposition le 13 mai (un jour de valeur). L'escompte permet donc d'anticiper de $19 + 3 = 22$ jours la disposition des fonds. Les agios rémunèrent donc un crédit de 22 jours.

Les agios HT sur cet effet s'élèvent à :

Intérêts et commission d'endos	241,44
Commission de service effet non domicilié	<u>6,00</u>
Total	247,44

Le montant net de l'effet est donc de $41\ 000 - 247,44 = 40\ 752,56$ €

Le taux réel du crédit t est donc solution de l'équation suivante :

$$247,44 = 40\ 752,56 \times 22 \times \frac{t}{36\ 500} \Rightarrow t = 10,07 \%$$

b. Effet de 9 600 €

Dans le cas d'une remise à l'encaissement, comme la banque compte 3 jours de valeur, l'entreprise n'aurait bénéficié des fonds que le 3 juillet.

Dans le cas d'une remise à l'escompte le 12 mai, les fonds auraient été mis à disposition le 13 mai (un jour de valeur). L'escompte permet donc d'anticiper de $19 + 30 + 3 = 52$ jours la disposition des fonds. Les agios rémunèrent donc un crédit de 52 jours.

Les agios HT sur cet effet s'élèvent à :

Intérêts et commission d'endos	141,33
Commission de manipulation.....	<u>3,00</u>
Total	144,33

Le montant net de l'effet est donc de $9\ 600 - 141,33 = 9\ 458,67$ €.

Le taux réel du crédit t est donc solution de l'équation suivante :

$$144,33 = 9\ 458,67 \times 52 \times \frac{t}{36\ 500} \Rightarrow t = 10,71 \%$$

c. Coût réel du crédit

Les effets ayant des échéances différentes, il existe un taux réel distinct pour chacun des effets. Il est possible de chiffrer le coût du crédit en euros. Ce coût est égal au montant des agios hors taxes, soit 391,77 €, puisque la TVA est récupérable.

Il serait possible de calculer le taux moyen du crédit pour l'ensemble de l'opération sur les deux effets :

$$391,77 = (40\,752,56 \times 22 + 9\,455,67 \times 52) \times \frac{t}{36\,500} \Rightarrow t = 10,30 \%$$

3. La préférence pour l'escompte

Les avantages de l'escompte pour la banque tiennent à la sécurité du droit cambiaire et aux facultés de réescompte dont dispose la banque auprès de l'institut d'émission qui la couvre contre le risque d'illiquidité de ses créances. D'autre part, les agios sont précomptés ce qui est plus favorable pour la banque que des intérêts dont elle débiterait son client à terme échu.

5 Exercice 15.18

Coût des financements à court terme

Vous êtes consulté par le directeur financier de l'entreprise Ducoût sur le coût de diverses sources de financement à court terme. Des informations vous sont données dans les annexes suivantes.

Annexe 1 – Escompte

L'entreprise souhaite escompter le 28 avril, un effet de 11 600 €, échéance 31 mai.

Taux de base bancaire : 7 %

Commission d'endos : 0,60 %

Majoration spécifique à l'entreprise : 4 %

Commission de service : 6 €

Remise à l'escompte : 1 jour de valeur

Remise à l'encaissement : 4 jours de valeur

Jour de banque : 1

Établissement de la formule générale : on retiendra les lettres suivantes

C : montant du capital escompté

€ : montant des commissions fixes

t' : taux pour 1 € des commissions proportionnelles au capital prêté

t : taux d'intérêt des commissions proportionnelles au capital et à la durée (pour 1 €)

n : durée de l'escompte

Annexe 2 - Découvert

Les soldes de trésorerie prévisionnels de l'entreprise sont les suivants :

du 28/4 au 3/5 (inclus)	- 11 400
du 4/5 au 10/5 (inclus)	- 7 000
du 11/5 au 20/5 (inclus)	- 8 000

Les soldes sont ensuite positifs jusqu'au 30 juin.

Il n'y a pas eu d'autre découvert dans le mois d'avril.

Taux de découvert négocié : 12,5 %

Commission du plus fort découvert : 0,05 %

Commission de dépassement : 0,25 %

Plafond de découvert négocié : 11 000 €.

Annexe 3 - Obligation cautionnée

Émission d'une obligation cautionnée d'un montant de 12 000 €.

Durée : 4 mois

Taux : 12,3 %

Commission du receveur des Impôts : 1 %

Commission de cautionnement bancaire : 0,6 % (prorata temporis)

1. Pour l'opération d'escompte, déterminer :

- a. le taux d'intérêt pratiqué par la banque ;**
- b. le nombre de jours pour le calcul de l'escompte ;**
- c. le montant des agios HT ;**
- d. le taux réel de l'opération ;**
- e. justifier le résultat obtenu ;**
- f. les avantages de ce mode de financement pour l'entreprise ;**

f. établir la formule générale montrant que le taux réel d'escompte est une fonction décroissante du capital prêté et du temps. On négligera les jours de valeurs et on retiendra une année de 360 jours.

2. Pour l'opération de découvert, déterminer :

- a. le montant des agios ;
- b. le taux réel de l'opération ;
- c. conclure sur l'opportunité du découvert ;
- d. quel est le taux maximal et le taux minimal de découvert que l'entreprise peut supporter au cours d'un mois, si l'on ne prend en compte que la commission du plus fort découvert ?

3. Pour le recours à une obligation cautionnée, déterminer :

- a. le montant net du crédit ;
- b. le montant versé par l'entreprise ;
- c. le taux réel du crédit et conclure.

6 Corrigé de l'exercice 15.18

1. Escompte

a. Taux d'intérêt

taux d'intérêt = taux de base bancaire + majoration spécifique à l'entreprise

taux d'intérêt = 7 % + 4 % = 11 %

La commission d'endos étant calculée comme le taux d'intérêt, on peut l'ajouter au taux d'intérêt \Rightarrow taux d'intérêt = 11 % + 0,60 % = 11,60 %.

b. Durée du crédit

Le nombre de jours d'escompte court depuis le jour de la remise de l'effet à l'escompte (ce jour étant exclu) à la date d'échéance de l'effet (cette date étant incluse). Il est augmenté des jours de banque.

\Rightarrow nombre de jours pour le calcul de l'escompte : du 28 avril au 31 mai

soit 2 jours en avril et 31 jours en mai = 33 jours, auxquels on ajoute 1 jour de banque, soit un total de 34 jours pour le calcul de l'escompte.

c. Montant des agios

$$\text{Agios} = 11\,600 \times 34 \times \frac{11,60}{36\,000} + 6 = 133,08 \text{ € hors TVA.}$$

d. Taux réel de l'escompte

Si l'effet avait été remis à l'encaissement, l'entreprise n'aurait bénéficié des fonds que le 4 juin puisque la banque compte 4 jours de valeur pour les effets remis à l'encaissement.

Du fait de la remise à l'escompte le 28 avril, l'entreprise a disposé des fonds (à savoir $11\,600 - 133,08 = 11\,466,92$ €) dès le 29 avril (un jour de valeur), soit 2 jours (avril) + 31 jours (mai) + 4 jours (juin) = 37 jours avant le 4 juin.

Le taux réel du crédit t est solution de l'équation suivante :

$$133,08 = 11\,466,92 \times 37 \times \frac{t}{36\,500} \Rightarrow t = 11,45 \%$$

e. Justification du coût réel

Le taux réel (11,45 %) est inférieur au taux nominal de l'escompte (11,60 %). Ceci est l'effet d'une durée réelle du crédit (37 jours) supérieure à la durée nominale (34 jours). Le surcoût de la commission de service a un effet opposé mais il est relativement faible.

f. Avantages de l'escompte pour l'entreprise

Le coût est généralement plus modéré que celui des autres modes de financement.

Ce mode de financement évite à l'entreprise que la banque ne s'ingère dans ses affaires du fait du caractère peu personnalisé de ce type de crédit.

La banque assure en outre à son client un service d'encaissement.

g. Formule générale

$$\text{Montant des agios} = \frac{Ctn}{360} + Ct' + \text{€}$$

Le taux réel de l'escompte est défini comme le taux T qui, appliqué à n jours, conduirait au même montant d'agios soit : $\frac{Ctn}{360} + Ct' + \text{€} = \frac{CTn}{360}$

$$\text{soit } T = \frac{360 F}{Cn} + \frac{360 t'}{n} + t$$

On constate bien que le taux réel T est une fonction décroissante de C et de n .

2. Découvert

a. Montant des agios

Calcul du nombre de jours.

Découvert	Dates	Nombre de jours
57 000	du 28/4 au 3/5 inclus	6 jours
35 000	du 4/5 au 10/5 inclus	7 jours
40 000	du 11/5 au 20/5 inclus	10 jours

- Montant des intérêts sur le découvert :

$$(11\,400 \times 6 + 7\,000 \times 7 + 8\,000 \times 10) \times \frac{12,5}{36\,000} = 68,54 \text{ €}.$$

- Commission du plus fort découvert :

pour le mois d'avril = $11\,400 \times 0,05 \% = 5,7 \text{ €}$.

pour le mois de mai = $11\,400 \times 0,05 \% = 5,7 \text{ €}$.

- Commission de dépassement : le plafond de découvert négocié étant de 11 000 €, il a été dépassé du 28/4 au 3/5 de : $11\,400 - 11\,000 = 400$

\Rightarrow commission = $400 \times 0,25 \% \times 2$ (avril et mai) = 2 €.

- Total des agios = $68,54 + 5,7 + 5,7 + 2 = 81,94 \text{ €}$.

b. Taux réel du découvert

Le taux réel du crédit t est solution de l'équation suivante :

$$81,94 = (11\,400 \times 6 + 7\,000 \times 7 + 8\,000 \times 10) \frac{t}{36\,500}$$

$\Rightarrow t = 15,15 \%$

c. Conclusion

Le découvert est plus coûteux que l'escompte. En effet, de nombreuses commissions s'ajoutent au taux de base bancaire. Certaines commissions ont été négligées ici, comme la commission de compte et les frais d'écriture.

Cependant, c'est un mode de financement souple, car il s'adapte exactement à la durée et au montant des besoins.

d. Taux maximum et taux minimum du découvert

• *Taux maximum*

La commission du plus fort découvert est calculée pour chaque mois ; elle est plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs du mois. Elle représente donc au maximum la moitié du taux du découvert, négocié avec la banque.

Ici, pour un taux de 12,5 % négocié, le *taux maximum* qui puisse être supporté par l'entreprise est de $12,5 \% + \frac{12,5\%}{2} = 18,75 \%$

• *Taux minimum*

Le taux minimum est obtenu lorsque l'entreprise utilise le découvert sur la totalité du mois.

Si x est le montant du découvert, la commission est égale à $x \times 0,05 \%$.

Le supplément de taux t' résultant de la commission de plus fort découvert est solution de l'équation suivante :

$$x \times 0,05 \% = \frac{x \times t' \times 30}{365} \Rightarrow t' = 0,608 \%$$

Le *taux minimum* est donc égal à $12,5 \% + 0,608 \% = 13,108 \%$

Remarque : on constate que les suppléments de taux sont indépendants du taux négocié et du montant du découvert.

On constate que la commission de plus fort découvert pénalise fortement les découverts sur des périodes courtes. Il vaut mieux recourir à des modes de financement moins coûteux sur des courtes périodes.

3. Obligation cautionnée

a. Montant net du crédit

$$12\ 000 - 12\ 000 \times 1\ \% \times 4/12 = 11\ 960$$

b. Paiement à l'échéance

À l'échéance, l'entreprise doit payer :

$$12\ 000 + 12\ 000 \times 0,123 \times 4/12 + 12\ 000 \times 0,6/100 \times 4/12 = 12\ 000 + 492 + 24 = 12\ 516.$$

c. Taux réel du crédit

Le taux réel du crédit t est solution de l'équation suivante :

$$516 + 40 = 11\ 960 \times t \times \frac{120}{365} \Rightarrow t = 14,14\ \%$$

Le taux est inférieur à celui du découvert mais supérieur à celui de l'escompte.

7 Exercice 15.19

Arbitrage entre escompte et découvert

L'entreprise ARBITRA s'interroge sur les modalités de son financement à court terme.

Elle a négocié auprès de sa banque les conditions suivantes :

■ *Escompte* :

- taux d'escompte : 10 %
- commission d'endos : 0,60 %
- commission de manipulation : 0,60 € par effet (LCR magnétique)
- un jour de banque est appliqué.
- effet remis à l'escompte : un jour de valeur

■ *Découvert* :

- taux du découvert : 12 %
- commission du plus fort découvert : 0,05 %

Pour le 1^{er} trimestre, un déficit de trésorerie de 50 000 € apparaîtrait le 15 février et ceci jusqu'au 18 mars. L'entreprise a des effets en portefeuille dont les caractéristiques sont les suivantes :

- effet à échéance du 20 mars d'un montant de 24 000 € ;
- effet à échéance du 31 mars d'un montant de 26 000 € ;
- effet à échéance du 2 avril d'un montant de 2 000 €.

1. Déterminer le coût de l'escompte si l'on recourait à ce financement pour résorber le déficit de trésorerie.
2. Déterminer le coût du découvert si l'on recourait à ce financement pour résorber le déficit de trésorerie.
3. Envisager une troisième solution, en renonçant à l'escompte du dernier effet et en recourant au découvert pour le complément. Ce mode de financement est-il plus intéressant ?
4. Proposer une autre solution mixte qui pourrait être plus intéressante.
5. Conclure.

8 Corrigé de l'exercice 15.19

1. Recours à l'escompte

Les trois effets sont escomptés, soit une valeur nominale de 52 000 €, alors que le déficit de trésorerie à couvrir est de 50 000 €.

Détermination du nombre de jours d'escompte :

Compte tenu du déficit apparaissant le 15 février, il est nécessaire d'escompter les effets dès le 14 février pour que le compte soit crédité le 15.

– Effet à échéance du 20 mars : 14 jours en février + 20 jours en mars + 1 jour de banque = 35

– Effet à échéance du 31 mars : 14 jours en février + 31 jours en mars + 1 jour de banque = 46

– Effet à échéance du 2 avril : 14 jours en février + 31 jours en mars + 2 jours en avril + 1 jour de banque = 48

Agios :

$$24\,000 \times 10,60 \times \frac{35}{36\,000} + 26\,000 \times 10,60 \times \frac{46}{36\,000} + 2\,000 \times 10,60 \times \frac{48}{36\,000} + 0,6 \times 3 =$$
$$1\,247,33 + 352,15 + 28,27 + 1,8 = 629,55 \text{ €}.$$

2. Recours au découvert

Les jours de découvert courent du 15 février inclus au 18 mars inclus.

Le coût du découvert est égal à :

$$50\,000 \times 12 \times \frac{32}{36\,000} + 50\,000 \times 0,05 \% \times 2 = 533,33 + 50 = 583,33 \text{ €}.$$

3. Solution mixte

Le recours à l'escompte de l'effet dont l'échéance est la plus éloignée accroît le coût du crédit. On peut donc envisager une solution intermédiaire consistant en l'escompte des deux premiers effets, le reste étant financé par un découvert.

- **Coût de l'escompte** : $24\,000 \times 10,60 \times \frac{35}{36\,000} + 26\,000 \times 10,60 \times \frac{46}{36\,000} + 0,6 \times 2 =$
 $247,33 + 352,16 + 1,2 = 600,69 \text{ €}.$

- **Coût du découvert**

Montant du découvert = 3 003,45 €

Agios sur découvert = $600,69 \times \frac{12 \times 32}{36\,000} + 600,69 \times 2 \times 0,05 \% = 7$

- **Coût total du financement** : $600,69 + 7 = 607,69 \text{ €}.$

Le coût de la solution mixte est plus onéreux que le coût du financement intégral par découvert. La durée de l'escompte des deux effets (au 20 mars et au 31 mars) dépasse en effet de quelques jours ce qui serait strictement nécessaire (18 mars) à la couverture de l'insuffisance de trésorerie.

4. Autre solution

On escompte uniquement l'effet dont l'échéance est la plus proche (20 mars) de celle de la fin du déficit de trésorerie (18 mars) et on complète par un découvert.

Agios sur l'escompte = $24\,000 \times 10,60 \times \frac{35}{36\,000} + 0,6 = 247,33 + 0,6 = 247,93$

Montant net de l'effet escompté = 24 000 – 247,93 = 23 752,07

Montant du découvert = 50 000 – 23 752,07 = 26 247,93

Coût de la solution mixte = 247,93 + 26 247,93 × 12 $\frac{32}{36 000}$ + 26 247,93 × 0,05 % × 2 =

247,93 + 279,98 + 26,25 = 554,16

5. Conclusion

C'est la dernière solution qui semble la moins coûteuse pour l'entreprise.

9 Exercice 15.20

Arbitrage entre placements et recours au découvert

Une entreprise dispose, au cours du mois de mai, d'un excédent de trésorerie allant jusqu'à 3 000 k€. Le trésorier de l'entreprise pense placer cet excédent au taux annuel de 7 % pendant un mois. Le budget de trésorerie prévoit cependant un paiement important à l'URSSAF, le 15 mai, ce qui, dans l'hypothèse où l'excédent aurait été placé, entraînerait un déficit de trésorerie de 1 500 k€ pendant une semaine. Puis, la trésorerie serait à nouveau équilibrée.

Les conditions du découvert sont les suivantes :

- taux = 12 %
- commission du plus fort découvert = 0,05 %

1. Expliquer le problème auquel se trouve confrontée l'entreprise.

2. Quelle décision doit-elle prendre ?

10 Corrigé de l'exercice 15.20

1. Exposé du problème

L'excédent de trésorerie ne peut être placé, par hypothèse, que pour une durée minimale d'un mois. Le choix est donc entre le revenu du placement pendant un mois et le coût d'un découvert pendant une semaine.

2. Décision

Il faut chiffrer le coût du découvert et le comparer aux produits financiers attendus d'un placement.

■ *Coût du découvert*

$$\text{AgiOS sur découvert} = 1\,500 \times 12 \times \frac{7}{36\,000} + 1\,500 \times 0,05 \% = 4,25 \text{ k€}$$

■ *Produits financiers du placement*

$$3\,000 \times 7 \times \frac{30}{36\,000} = 17,5 \text{ k€}$$

L'entreprise a donc tout intérêt à réaliser le placement et à recourir au découvert pour la semaine de déficit.

11 Exercice 15.21

Budget de trésorerie et ajustement

Leader du marché depuis quelques années, la société NOBIAR fabrique un produit unique. Son activité a beaucoup décliné. Début N+1, elle envisage de lancer une grande campagne de publicité axée sur les performances technologiques de ce produit. Les ventes sont soumises à des variations saisonnières. Pour l'exercice N+1, les prévisions sont données dans l'annexe 1.

1. Établir pour l'exercice N+1 :

- a. le budget de TVA
- b. le budget des encaissements
- c. le budget des décaissements

2. En déduire le budget général de trésorerie et conclure.

3. Équilibrer le budget de trésorerie. Pour cela, répondre aux questions suivantes :

- a. Procéder à un ajustement du budget en escomptant les effets détenus en portefeuille, au taux de 10 % l'an.
- b. Comparer la trésorerie à la fin du mois d'avril avec le budget précédent.
- c. Quel est le montant du plafond d'escompte que l'entreprise doit négocier avec son banquier ? Ce montant est-il raisonnable ?

Annexe 1 - Renseignements sur l'activité

① Ventes annuelles de 1 800 produits au prix unitaire de 5 000 € hors taxes, avec les coefficients saisonniers mensuels suivants :

Janvier	0,9	Février	0,7	Mars	1,5
Avril	1,3	Mai	1,2	Juin	0,9
Juillet	1,2	Août	1,3	Septembre	0,8
Octobre	0,8	Novembre	0,8	Décembre	0,6

Le taux de TVA est de 19,60 %.

Les clients règlent en moyenne 20 % de leurs achats au comptant, et 80 % à 30 jours.

② Achats de matières premières : 4 000 kg à 60 € hors taxes le kg, tous les trois mois, le premier achat ayant lieu en janvier.

Le taux de TVA est de 19,60 %.

Les fournisseurs sont payés au comptant.

③ Production : 160 produits par mois

④ Frais de fabrication

- variables : proportionnels à la production 1 800 € hors taxes par produit. Ils sont réglés le mois même de leur apparition.

La moitié de ces charges supporte un taux de TVA de 19,60 %.

- fixes : montant annuel 440 000 €. Ils comprennent 80 000 € d'amortissements et supportent un taux de TVA de 19,60 %. Ils se répartissent uniformément sur les douze mois de l'année et sont réglés le mois même.

⑤ Frais administratifs

Ils s'élèvent annuellement à 260 000 € et peuvent être considérés comme fixes. Ils sont réglés le mois même. Ils comprennent 20 000 € d'amortissements. Ces frais ne sont pas soumis à la TVA.

⑥ Frais de distribution

Les représentants sont rémunérés à la commission. Ils perçoivent leur dû le mois suivant celui des ventes correspondantes soit 10 % du chiffre d'affaires hors taxes.

⑦ Emprunt

La société NOBIAR doit rembourser en mars un emprunt pour un montant de 200 000 €. Les intérêts sont compris dans les frais administratifs.

⑧ Un matériel de production doit être acheté en mars. Sa valeur est de 400 000 € hors taxes (taux de TVA 19,60 %). Il est envisagé de le payer en juin.

⑨ Le stock final de matières premières est égal au stock initial.

⑩ Il n'y aura pas d'acomptes d'impôt sur les sociétés, compte tenu du résultat déficitaire de l'exercice N. Par contre, l'imposition forfaitaire annuelle sera négligée.

Annexe 2 - Bilan simplifié de la société NOBIAR au 31/12/N

	Brut	Amortis. et provisions	Net		
Actif immobilisé				Capitaux propres	
Immobilisations corporelles	1 000 000	300 000	700 000	Capital	900 000
Total I	1 000 000	300 000	700 000	Réserves	103 000
Actif circulant				Résultat	-235 280
Stock de matières premières	720		720	Total I	767 720
Stock de produits finis	300 000		300 000	Emprunt	200 000
Clients et comptes rattachés	500 000		500 000	Concours bancaires	550 000
Créances diverses	120 000		120 000	Dettes diverses	153 000
Disponibilités	50 000		50 000	Total II	903 000
Total II	970 720	0	970 720		
Total de l'actif	1 970 720	300 000	1 670 720	Total du passif	1 670 720

Les clients régleront en janvier N+1.

Les créances diverses seront encaissées en janvier N+1.

Les dettes diverses concernent la TVA à décaisser pour 78 000 et les commissions des représentants pour 75 000. Elles feront d'objet d'un règlement en janvier N+1.

12 Corrigé de l'exercice 15.21

1. Budgets

a. Budget de TVA (cf tableaux page suivante)

• Travaux préparatoires :

$$Q = \frac{1800 \times \text{coefficients saisonniers}}{12}$$

Budget de TVA - Travaux préparatoires :

Budget des ventes

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Coefficients saisonniers	0,9	0,7	1,5	1,3	1,2	0,9	1,2	1,3	0,8	0,8	0,8	0,6
Quantités vendues = Q	135	105	225	195	180	135	180	195	120	120	120	90
CAHT = 5 000 × Q	675 000	525 000	1 125 000	975 000	900 000	675 000	900 000	975 000	600 000	600 000	600 000	450 000
TVA à 19,60 %	132 300	102 900	220 500	191 100	176 400	132 300	176 400	191 100	117 600	117 600	117 600	88 200
CA TTC	807 300	627 900	1 345 500	1 166 100	1 076 400	807 300	1 076 400	1 166 100	717 600	717 600	717 600	538 200
Ventes au comptant (20%)	161 460	125 580	269 100	233 220	215 280	161 460	215 280	233 220	143 520	143 520	143 520	107 640
Ventes à 30 jours (80%)	645 840	502 320	1 076 400	932 880	861 120	645 840	861 120	932 880	574 080	574 080	574 080	430 560

Budget de TVA

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
TVA collectée	132 300	102 900	220 500	191 100	176 400	132 300	176 400	191 100	117 600	117 600	117 600	88 200
TVA déductible												
sur achats (1)	47 040			47 040			47 040			47 040		
sur frais variables (2)	28 224	28 224	28 224	28 224	28 224	28 224	28 224	28 224	28 224	28 224	28 224	28 224
sur frais fixes (3)	5 880	5 880	5 880	5 880	5 880	5 880	5 880	5 880	5 880	5 880	5 880	5 880
sur immobilisations (4)			78 400									
Total TVA déductible	81 144	34 104	112 504	81 144	34 104	34 104	81 144	34 104	34 104	81 144	34 104	34 104
TVA à décaisser le mois suivant	51 156	68 796	107 996	109 956	142 296	98 196	95 256	156 996	83 496	36 456	83 496	54 096

$$(1) 4\ 000 \times 60 \times 0,196 \quad (2) \frac{(1800 \times 160 \times 0,196)}{2}$$

$$(3) \frac{(440\ 000 - 80\ 000) \times 0,196}{12}$$

$$(4) 400\ 000 \times 0,196$$

b. Budget des encaissements

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Solde
Clients au bilan	500 000												
Créances diverses	120 000												
Ventes au comptant	161 460	125 580	269 100	233 220	215 280	161 460	215 280	233 220	143 520	143 520	143 520	107 640	0
Ventes à 30 jours		645 840	502 320	1 076 400	932 880	861 120	645 840	861 120	932 880	574 080	574 080	574 080	430 560
Total des encaissements	781 460	771 420	771 420	1 309 620	1 148 160	1 022 580	861 120	1 094 340	1 076 400	717 600	717 600	681 720	430 560

c. Budget des décaissements

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Achats au comptant	287 040			287 040			287 040			287 040		
Frais fabric variables	316 224	316 224	316 224	316 224	316 224	316 224	316 224	316 224	316 224	316 224	316 224	316 224
Frais fabric fixes	35 880	35 880	35 880	35 880	35 880	35 880	35 880	35 880	35 880	35 880	35 880	35 880
Frais adminis fixes	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Frais distribution	75 000	67 500	52 500	112 500	97 500	90 000	67 500	90 000	97 500	60 000	60 000	60 000
Emprunt			200 000									
Investissement						478 400						
TVA à payer	78 000	51 156	68 796	107 996	109 956	142 296	98 196	95 256	156 996	83 496	36 456	83 496
Total des décaissements	812 144	490 760	693 400	879 640	579 560	1 082 800	824 840	557 360	626 600	802 640	468 560	515 600

2. Budget général de trésorerie

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Encaissements	781 460	771 420	771 420	1 309 620	1 148 160	1 022 580	861 120	1 094 340	1 076 400	717 600	717 600	681 720
Décaissements	812 144	495 110	693 400	879 640	579 560	1 082 800	824 840	557 360	626 600	802 640	468 560	515 600
Enc - Déc	-30 684	282 760	78 020	429 980	568 600	-60 220	36 280	536 980	449 800	-85 040	249 040	166 120
Trésorerie début mois	-500 000	-530 684	-250 024	-172 004	257 976	826 576	766 356	802 636	1 339 616	1 789 416	1 704 376	1 953 416
Trésorerie fin mois	-530 684	-250 024	-172 004	257 976	826 576	766 356	802 636	1 339 616	1 789 416	1 704 376	1 953 416	2 119 536

Le budget est déséquilibré pendant les trois premiers mois de l'année N+1. L'entreprise peut pallier ce déséquilibre en escomptant des effets de commerce. Puis, le déséquilibre est résorbé et un excédent confortable est dégagé.

3. Escompte d'effets de commerce

a. Budget ajusté

	Janvier	Février	Mars	Avril
Trésorerie initiale	-500 000	0	0	0
Encaissements				
Clients au bilan	500 000			
Créances diverses	120 000			
Ventes au comptant	161 460	125 580	269 100	233 220
Ventes à 30 jours		645 840	502 320	1 076 400
Effets escomptés		-535 144	-256 622	-180 103
Total des encaissements	781 460	236 276	514 798	1 129 517
Total des décaissements	812 144	490 760	693 400	879 640
Trésorerie avant ajustement	- 530 684	- 254 484	- 178 602	249 877
Effets à escompter (1)	535 144	256 622	180 103	0
Agios	4 460	2 139	1 501	0
Trésorerie finale	0	0	0	249 877

(1) Soit x le montant des effets à escompter au cours du mois de janvier.

$$x - \frac{x \times 0,10}{12} = 530\,684$$

$x = 535\,144$ et ainsi de suite pour les autres mois.

b. Vérification de la trésorerie au 30 avril N+1 :

Trésorerie fin avril avant ajustement	257 976
– Agios du premier trimestre : 4 460 + 2 139 + 1 501	<u>– 8 100</u>
Trésorerie fin avril après ajustement	249 876

La différence provient de l'arrondi sur les agios.

c. Négociation avec le banquier

Le plafond d'escompte à négocier correspond au montant des effets à escompter en janvier soit 535 144. Il ne correspond même pas à un mois de CAHT. Le banquier devrait pouvoir accepter ce plafond.

13 Exercice 15.22

Ajustement d'un budget de trésorerie

La société PIERRE tient une comptabilité prévisionnelle. Pour l'année N+1, les budgets des encaissements et des décaissements ont été établis par les services compétents. Ils sont transmis au directeur administratif et financier qui souhaite renégocier avec les banquiers les conditions d'escompte et de découvert bancaire (taux, plafond).

Pour équilibrer sa trésorerie, la société PIERRE utilise les moyens de financement décrits ci-dessous :

- escompte en priorité des effets en portefeuille. Les agios sont calculés au taux annuel de 10 % ;
- si l'escompte est insuffisant, la banque accepte un découvert bancaire au taux de 12 % l'an. Les agios sur découvert sont prélevés en fin de chaque trimestre civil.

Les services comptables estiment que la trésorerie au 1^{er} janvier de l'année N+1 sera négative et égale à – 1 000 k€. Aucun effet n'a été escompté en décembre N.

- 1. Établir le budget général de trésorerie pour l'année N+1. Conclure.**
- 2. Équilibrer le budget de trésorerie en utilisant les moyens de financement préconisés. Pour des raisons de simplicité, on arrondira les agios au k€ le plus proche et on supposera que les effets en portefeuille pourront être escomptés au k€ près.**

3. Déterminer le montant du plafond d'escompte que l'entreprise doit demander à son banquier. Le banquier acceptera-t-il ?

4. Le découvert est-il nécessaire et pour quel montant ?

Annexe - Budgets des encaissements et des décaissements (en k€)

Budget des encaissements

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier
Ventes au comptant	1 000	1 100	1 210	1 330	1 465	1 611	1 770	1 840	1 500	1 650	1 815	1 700	
Ventes à 30 jours par effets	1 800	2 000	2 200	2 420	2 660	2 930	3 222	3 540	3 680	3 000	3 300	3 630	2 500
Total des encaissements	2 800	3 100	3 410	3 750	4 125	4 541	4 992	5 380	5 180	4 650	5 115	5 330	2 500

Budget des décaissements

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Total des décaissements	4 000	4 200	3 500	3 675	4 000	4 200	4 410	4 700	4 935	5 000	4 800	4 200

14 Corrigé de l'exercice 15.22

1. Budget général de trésorerie

Budget général

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
Encaissements	2 800	3 100	3 410	3 750	4 125	4 541	4 992	5 380	5 180	4 650	5 115	5 330
Total des décaissements	4 000	4 200	3 500	3 675	4 000	4 200	4 410	4 700	4 935	5 000	4 800	4 200
Enc - Déc	-1 200	-1 100	-90	75	125	341	582	680	245	-350	315	1 130
Trésorerie début mois	-1 000	-2 200	-3 300	-3 390	-3 315	-3 190	-2 849	-2 267	-1 587	-1 342	-1 692	-1 377
Trésorerie fin mois	-2 200	-3 300	-3 390	-3 315	-3 190	-2 849	-2 267	-1 587	-1 342	-1 692	-1 377	-247

Le budget est déséquilibré sur toute l'année.

2. Ajustement du budget de trésorerie

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov	Déc	Janvier
Trésorerie initiale	-1 000	-217	-1 135	-1 049	-756	-385	0	0	0	0	0	0	0
Encaissements													
Ventes au comptant	1 000	1 100	1 210	1 330	1 465	1 611	1 770	1 840	1 500	1 650	1 815	1 700	
Ventes à 30 jours	1 800	2 000	2 200	2 420	2 660	2 930	3 222	3 540	3 680	3 000	3 300	3 630	2 500
Effets escomptés		-2 000	-2 200	-2 420	-2 660	-2 930	-3 021	-2 459	-1 794	-1 562	-1 928	-1 627	-501
Total des encaissements	2 800	1 100	1 210	1 330	1 465	1 611	1 971	2 921	3 386	3 088	3 187	3 703	
Total des décaissements	4 000	4 200	3 500	3 675	4 000	4 200	4 410	4 700	4 935	5 000	4 800	4 200	

Trésorerie avant ajustement	-2 200	-3 317	-3 425	-3 394	-3 291	-2 974	-2 439	-1 779	-1 549	-1 912	-1 613	-497	
Effets à escompter	2 000	2 200	2 420	2 660	2 930	3 021	2 459	1 794	1 562	1 928	1 627	501	
Agios sur escompte	17	18	20	22	24	25	20	15	13	16	14	4	
Agios sur découvert			24			22							
Trésorerie finale	-217	-1 135	-1 049	-756	-385	0	0	0	0	0	0	0	

L'ajustement du budget se réalise mois par mois.

• **Janvier**

Trésorerie avant ajustement = 2 200

On a en portefeuille en janvier, des effets à hauteur de 2 000 (voir colonne février ventes à 30 jours). Les agios sur escompte ($2\,000 \times 0,10/12 = 16,67$ arrondi à 17) sont précomptés et donc l'entreprise recevra : $2\,000 - 17 = 1\,983$.

La trésorerie finale est donc égale à $-2\,200 + 2\,000 - 17 = -217$.

Les effets escomptés en janvier doivent diminuer la trésorerie de février (voir ligne effets escomptés = $-2\,000$).

• **Février**

Raisonnement identique à celui de janvier. On escompte 2 200 d'effets.

Agios sur escompte = $2\,200 \times 0,10/12 = 18,33$ arrondi à 18

• **Mars**

Raisonnement identique à celui de février. On escompte 2 420 d'effets.

Agios sur escompte = $2\,420 \times 0,10/12 = 20,17$ arrondi à 20

Le 1^{er} trimestre civil est écoulé. On doit payer les agios sur le découvert du 1^{er} trimestre, soit :

$(1\,000 + 217 + 1\,135) \times 0,12/12 = 23,52$ arrondi à 24.

Les agios sur le découvert de fin mars seront payés en juin.

• **Avril**

Raisonnement identique à celui de mars. On escompte 2 660 d'effets.

Agios sur escompte = $2\,660 \times 0,10/12 = 22,16$ arrondi à 22.

• **Mai**

Raisonnement identique à celui de mars. On escompte 2 930 d'effets.

Agios sur escompte = $2\,930 \times 0,10/12 = 24,41$ arrondi à 24.

• **Juin**

Pour la première fois, la trésorerie avant ajustement ($-2\,974$) est inférieure aux effets escomptables (3 222). On escompte donc un volume d'effets (x) qui permette de couvrir les agios sur escompte, les agios sur découvert et l'insuffisance de trésorerie :

$x - x \times 0,10/12 - (1\,049 + 756 + 385) \times 0,12/12 = 2\,974$ soit $x = 3\,021$

• **Juillet**

La trésorerie avant ajustement est inférieure aux effets escomptables. On escompte donc un volume d'effets (x) qui permette de couvrir les agios sur escompte, et l'insuffisance de trésorerie :

$x - x \times 0,10/12 = 2\,439$ soit $x = 2\,459$.

Pour les **mois suivants** le raisonnement est identique à celui du mois de juillet.

Pour le mois de **décembre**, il faut connaître le montant des effets en portefeuille en décembre soit 2 500.

3. Plafond d'escompte à négociier

Le montant maximal des effets à escompter se situe en juin à 3 021 k€. Puis la situation s'améliore de façon constante. Le plafond à négociier représente nettement moins d'un mois de CA ($52\,373/12 = 4\,364$ k€). Il sera obtenu assez facilement.

4. Découvert

Le montant du découvert à obtenir se situe en février au niveau de 1 135 k€. Il ne sera sans doute pas difficile à négociier dans la mesure où la situation de trésorerie sera ensuite équilibrée à partir de juin.

15 Exercice 15.23

Pratique des dates de valeur

La pratique des dates de valeur par les banques a une incidence significative sur la trésorerie des entreprises. On se propose de mesurer l'impact de l'existence des jours de valeur sur le coût de la trésorerie.

Annexe

Une entreprise a une activité régulière sans variation saisonnière.

Les achats et charges diverses journaliers sont uniformément répartis dans le mois et s'élèvent mensuellement à 616 000 € TTC. Ils sont réglés par chèque, au comptant (on négligera les délais postaux et le temps de traitement des chèques chez les fournisseurs).

Les salaires, d'un montant mensuel de 750 000 €, sont payés par virement le 26 du mois.

Les charges sociales versées à l'URSSAF sont réglées le 13 du mois suivant. Elles sont encaissées régulièrement par cet organisme le 17 du mois. Elles s'élèvent à 50 % du montant des salaires.

La TVA est payée par chèque le 17 du mois. Le chèque, d'un montant de 238 000 €, est encaissé le 20.

Les ventes journalières sont régulières et s'élèvent mensuellement à 2 200 000 € TTC. Les clients règlent le 16 du mois, la moitié par chèques sur place, la moitié par chèques hors place.

Le 1^{er} janvier est un dimanche.

Le taux d'intérêt du découvert négocié avec la banque est de 12 %.

Les dates de valeur négociées sont les suivantes :

Remise de chèques sur place	surlendemain calendaire
Remise de chèques hors place	5 jours calendaires
Païement de chèques	avant-veille calendrier
Virement débit	veille calendrier

Les prévisions seront faites dans une hypothèse de régime de croisière.

1. Qu'appelle-t-on :
 - a. date de valeur ;
 - b. jours calendaires ;
 - c. jours ouvrables ;
 - d. jours ouvrables bancaires (ou jours ouvrés) ;
 - e. heure de caisse.

2. En utilisant un tableur, établir, pour le mois de janvier, un tableau des encaissements et des décaissements tenu :
 - a. en dates d'opérations ;
 - b. en dates de valeur.
 - c. Faire une représentation graphique et conclure.

3. Établir l'échelle des intérêts et calculer le montant des intérêts hors commissions, pour le mois de janvier.

16 Corrigé de l'exercice 15.23

1. Définitions

a. Date de valeur

La date de valeur est la date de référence pour le calcul du solde du compte bancaire portant intérêts. Elle ne coïncide généralement pas avec la date de l'opération.

b. Jours calendaires

Les jours calendaires correspondent aux jours du calendrier, c'est-à-dire samedis et dimanches compris.

c. Jours ouvrables

Les jours ouvrables excluent des jours calendaires, les congés légaux : samedis et dimanches, ou dimanches et lundis, suivant les jours de fermetures hebdomadaires des banques, et les jours fériés. Ils correspondent donc aux jours d'ouverture du guichet.

d. Jours ouvrables bancaires ou jours ouvrés

Les banques ont des jours de congé propres à la profession, par exemple les veilles des fêtes catholiques. Ces jours sont retirés des jours ouvrables.

e. Heure de caisse

L'heure de caisse est l'heure à laquelle se termine la journée bancaire. Elle est souvent différente de l'heure de fermeture des guichets.

2. Tableaux des encaissements et décaissements en dates d'opérations et en dates de valeurs, représentation graphique

a. Dates d'opérations

Tableau des encaissements et décaissements en dates d'opérations

Jour	jour de la semaine	Achats et charges	Autres dépenses	Cumul dépenses	Recettes	Cumul recettes	Soldes
01-Jan	Dimanche						
02-Jan	Lundi	28 000		28 000			-28 000
03-Jan	Mardi	28 000		56 000			-56 000
04-Jan	Mercredi	28 000		84 000			-84 000
05-Jan	Jeudi	28 000		112 000			-112 000
06-Jan	Vendredi	28 000		140 000			-140 000
07-Jan	Samedi			140 000			-140 000
08-Jan	Dimanche			140 000			-140 000
09-Jan	Lundi	28 000		168 000			-168 000
10-Jan	Mardi	28 000		196 000			-196 000
11-Jan	Mercredi	28 000		224 000			-224 000
12-Jan	Jeudi	28 000		252 000			-252 000
13-Jan	Vendredi	28 000	375 000	655 000			-655 000
14-Jan	Samedi			655 000			-655 000
15-Jan	Dimanche			655 000			-655 000
16-Jan	Lundi	28 000		683 000	2 200 000	2 200 000	1 517 000
17-Jan	Mardi	28 000	238 000	949 000		2 200 000	1 251 000
18-Jan	Mercredi	28 000		977 000		2 200 000	1 223 000
19-Jan	Jeudi	28 000		1 005 000		2 200 000	1 195 000
20-Jan	Vendredi	28 000		1 033 000		2 200 000	1 167 000
21-Jan	Samedi			1 033 000		2 200 000	1 167 000
22-Jan	Dimanche			1 033 000		2 200 000	1 167 000
23-Jan	Lundi	28 000		1 061 000		2 200 000	1 139 000
24-Jan	Mardi	28 000		1 089 000		2 200 000	1 111 000
25-Jan	Mercredi	28 000		1 117 000		2 200 000	1 083 000
26-Jan	Jeudi	28 000	750 000	1 895 000		2 200 000	305 000

27-Jan	Vendredi	28 000	1 923 000	2 200 000	277 000
28-Jan	Samedi		1 923 000	2 200 000	277 000
29-Jan	Dimanche		1 923 000	2 200 000	277 000
30-Jan	Lundi	28 000	1 951 000	2 200 000	249 000
31-Jan	Mardi	28 000	1 979 000	2 200 000	221 000

Explications relatives au tableau :

On compte 22 jours ouvrables dans le mois de janvier.

$$\text{Achats et autres charges} : \frac{616\,000}{22} = 28\,000$$

$$\text{Charges sociales} = \frac{750\,000}{2} = 375\,000$$

b. Dates de valeur

Tableau des encaissements et décaissements en dates de valeur

Jour	jour de la semaine	Achats et charges	Autres dépenses	Cumul dépenses	Recettes	Cumul recettes	Soldes
01-Jan	Dimanche	28 000		28 000			-28 000
02-Jan	Lundi	28 000		56 000			-56 000
03-Jan	Mardi	28 000		84 000			-84 000
04-Jan	Mercredi	28 000		112 000			-112 000
05-Jan	Jeudi			112 000			-112 000
06-Jan	Vendredi			112 000			-112 000
07-Jan	Samedi	28 000		140 000			-140 000
08-Jan	Dimanche	28 000		168 000			-168 000
09-Jan	Lundi	28 000		196 000			-196 000
10-Jan	Mardi	28 000		224 000			-224 000
11-Jan	Mercredi	28 000		252 000			-252 000
12-Jan	Jeudi			252 000			-252 000
13-Jan	Vendredi			252 000			-252 000
14-Jan	Samedi	28 000		280 000			-280 000
15-Jan	Dimanche	28 000	375 000	683 000			-683 000
16-Jan	Lundi	28 000		711 000			-711 000
17-Jan	Mardi	28 000		739 000			-739 000
18-Jan	Mercredi	28 000	238 000	1 005 000	1 100 000	1 100 000	95 000
19-Jan	Jeudi			1 005 000		1 100 000	95 000
20-Jan	Vendredi			1 005 000		1 100 000	95 000
21-Jan	Samedi	28 000		1 033 000	1 100 000	2 200 000	1 167 000
22-Jan	Dimanche	28 000		1 061 000		2 200 000	1 139 000
23-Jan	Lundi	28 000		1 089 000		2 200 000	1 111 000
24-Jan	Mardi	28 000		1 117 000		2 200 000	1 083 000
25-Jan	Mercredi	28 000	750 000	1 895 000		2 200 000	305 000
26-Jan	Jeudi			1 895 000		2 200 000	305 000
27-Jan	Vendredi			1 895 000		2 200 000	305 000
28-Jan	Samedi	28 000		1 923 000		2 200 000	277 000
29-Jan	Dimanche	28 000		1 951 000		2 200 000	249 000

30-Jan	Lundi	28 000		1 979 000		2 200 000	221 000
31-Jan	Mardi	28 000		2 007 000		2 200 000	193 000

Explications relatives au tableau :

Achats et autres charges d'un montant de 28 000 : pour chaque semaine, le 1^{er} chèque (du lundi) est débité l'avant-veille calendrier soit le samedi qui précède. Le dernier chèque est débité le mercredi.

Les salaires sont réglés par virement le 26, pour 750 000 €. Le compte est débité la veille, soit le 25.

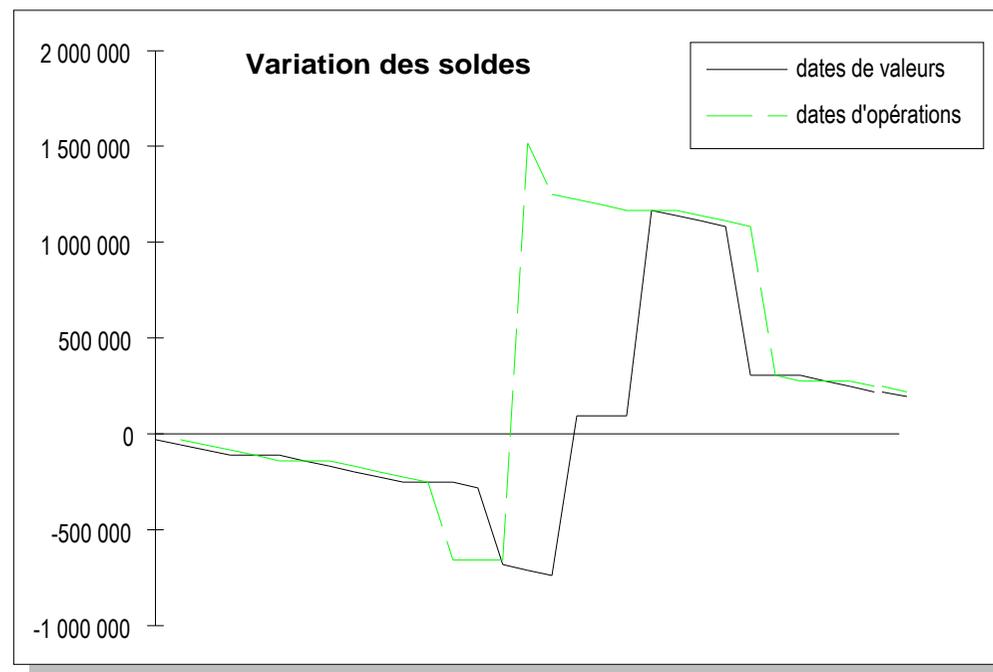
Les charges sociales de 375 000 € sont encaissées par l'URSSAF le 17. S'agissant d'un chèque, il est débité l'avant-veille calendrier soit le 15.

La TVA est encaissée le 20 par l'État, pour 238 000 €. Le chèque est débité l'avant-veille calendrier soit le 18.

Les chèques sur place pour les ventes sont encaissés le 16 et crédités le surlendemain calendaire, soit le 18.

Les chèques hors place sont encaissés le 16 et crédités après 5 jours calendaires, soit le 21.

c. Représentation graphique



On constate que la prise en compte de dates de valeur par les banques diminue les soldes créditeurs et accroît les découverts.

3. Échelle d'intérêts

BANQUE X			Période du 1 ^{er} au 31 janvier				
date de valeur	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs	Jours	Nombres débiteurs	Nombres créditeurs
01-Jan	28 000		28 000		1	28 000	
02-Jan	28 000		56 000		1	56 000	
03-Jan	28 000		84 000		1	84 000	
04-Jan	28 000		112 000		1	112 000	
05-Jan			112 000		1	112 000	
06-Jan			112 000		1	112 000	
07-Jan	28 000		140 000		1	140 000	
08-Jan	28 000		168 000		1	168 000	
09-Jan	28 000		196 000		1	196 000	
10-Jan	28 000		224 000		1	224 000	
11-Jan	28 000		252 000		1	252 000	
12-Jan			252 000		1	252 000	
13-Jan			252 000		1	252 000	
14-Jan	28 000		280 000		1	280 000	
15-Jan	403 000		683 000		1	683 000	
16-Jan	28 000		711 000		1	711 000	
17-Jan	28 000		739 000		1	739 000	
18-Jan	266 000	1 100 000		95 000	1	0	95 000
19-Jan				95 000	1	0	95 000
20-Jan				95 000	1	0	95 000
21-Jan	28 000	1 100 000		1 167 000	1	0	1 167 000
22-Jan	28 000			1 139 000	1	0	1 139 000
23-Jan	28 000			1 111 000	1	0	1 111 000
24-Jan	28 000			1 083 000	1	0	1 083 000
25-Jan	778 000			305 000	1	0	305 000
26-Jan				305 000	1	0	305 000
27-Jan				305 000	1	0	305 000
28-Jan	28 000			277 000	1	0	277 000

29-Jan	28 000			249 000	1	0	249 000
30-Jan	28 000			221 000	1	0	221 000
31-Jan	28 000			193 000	1	0	193 000
		Somme des nombres débiteurs					4 401 000

$$\text{Intérêts sur découvert} = \frac{4\,401\,000 \times 12}{36\,000} = 1\,467 \text{ €}$$

17 Exercice 15.24

Fiche de suivi de trésorerie en dates de valeur

La société Point P exploite plusieurs points de vente, spécialisés dans le bricolage et le jardinage. Elle tient sa trésorerie en jours de valeur.

Pour les jours ouvrés de la première quinzaine du mois de mars, vous disposez des prévisions de recettes suivantes.

Recettes du jour	mardi 2	merc 3	jeudi 4	vend 5	sam 6	mardi 9	merc 10	jeudi 11	vend 12	sam 13
Espèces	1 122	1 254	1 211	1 652	1 985	1 265	1 200	1 456	1 364	1 975
Chèques sur place	2 452	2 654	2 165	2 781	3 526	2 453	2 654	2 874	2 653	3 475
Chèques hors place	263	254	53	325	421	265	187	164	185	362
Cartes bancaires	1 254	1 652	1 246	1 546	1 896	1 125	1 326	1 246	1 254	1 978

Les prévisions de dépenses concernent :

- des petits chèques pour 5 255 € le 3 mars ;
- trois échéances d'effets domiciliés pour le 2 mars (2 300 €), le 5 mars (3 150 €), le 10 mars (2 600 €) ;
- un chèque envoyé à l'URSSAF le 3 mars d'un montant de 110 000 € ;
- un virement émis le 5 mars pour 1 560 €.

Les conditions habituelles appliquées par la banque A, en matière de jours de valeur, sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Opérations débitrices	Dates de valeur
Retrait d'espèces	J*
Païement de chèques	Avant-veille calendrier
Païement effet domicilié	Veille calendrier
Virement émis	Veille calendrier

Opérations créditrices	Dates de valeur
Versement d'espèces	J*
Remise de chèques :	
- sur place	Surlendemain ouvré
- hors place	5 jours calendrier
Effet à l'encaissement	4 jours calendrier
Virement reçu	1 jour calendrier
Cartes	3 jours calendrier, commission 1 %

J* : date d'opération

La banque est fermée le dimanche et le lundi. Un employé de l'entreprise se rend, chaque matin, à la banque avant l'heure de caisse. Il n'existe pas de guichet en libre service. L'ordinateur de compensation est fermé le samedi et le dimanche.

Pour les petits chèques, l'observation des statistiques des derniers mois fournit la loi de débit des chèques émis exprimée en jours débitables :

J	10 %
J+1	20 %
J+2	50 %
J+3	15 %
J+4	5 %

Pour le chèque URSSAF, on sait qu'un chèque envoyé à l'URSSAF le jour J est débité par la banque, en moyenne, le jour J+4.

Pour la première quinzaine de mars, établir la fiche de suivi de trésorerie.

18 Corrigé de l'exercice 15.24

Fiche de suivi (cf. document page suivante)

Explications relatives au tableau :

■ **Recettes**

• *Espèces*

Les espèces du mardi 2 sont déposées à la banque le mercredi 3, avant l'heure de caisse. La date de valeur est la date d'opération (mercredi 3), et ainsi de suite....

La recette du samedi 6 ne peut être déposée à la banque que le mardi 9 en raison de la fermeture de la banque le dimanche et le lundi. La date de valeur est donc le mardi 9.

• *Chèques sur place*

Ceux du mardi 2 sont remis à la banque le mercredi, avant l'heure de caisse. La date de valeur (*surlendemain ouvré, soit J+2*) est le vendredi 5.

Il faut éliminer, sur la ligne « *Chèques sur place* », les jours de fermeture de l'ordinateur de compensation (samedi et dimanche).

Pour cette raison, on a le lundi 8, le cumul des sommes suivantes : $2\ 654 + 2\ 165 + 2\ 781 = 7\ 600$ et ainsi de suite...

• *Chèques hors place*

Ceux du mardi 2 sont remis à la banque le mercredi, avant l'heure de caisse. La date de valeur (*5 jours calendrier, soit J+5*) est le lundi 8.

• *Cartes bancaires*

Elles sont télétransmises le jour même à la banque. La date de valeur étant 3 jours calendrier, le jour de valeur est le vendredi 5 pour une vente le mardi 2.

La banque prélève une commission de 1 %.

■ **Dépenses**

• *Petits chèques*

Les dates de débit sont déterminées statistiquement. On ne peut pas appliquer les dates de valeur sur les opérations débitrices indiquées dans l'énoncé. En effet, les dates d'encaissement des chèques dépendent de nombreuses variables comme les délais postaux, le traitement du chèque par le créancier, le traitement du chèque par la banque du créancier, etc...

soit $5\ 255 \times 10\ \% = 525$ le 3.

• *Effets domiciliés*

La connaissance de la date de valeur (*veille calendrier*) permet de positionner les dépenses sans problème.

• *URSSAF*

Le chèque envoyé le jour J (3) est débité le jour J+4 (7).

• *Virement*

Le virement émis le 5 mars est positionné le 4 mars (*veille calendrier*).

Avec (1) 2 654 + 2 165 + 2 781 et (2) 2 654 + 2 874 + 2 653

Fiche de suivi

	lundi 1	mardi 2	merc 3	jeudi 4	vend 5	sam 6	dim 7	lundi 8	mardi 9	merc 10	jeudi 11	vend 12	sam 13	dim 14	lundi 15
Recettes															
Espèces			1 122,00	1 254,00	1 211,00	1652,00			1985,00	1265,00	1200,00	1456,00	1364,00		
Chèques sur place					2 452,00			(1) 7 600,00			3526,00	2453,00			(2)8 181,00
Chèques hors place								263,00	254,00	53,00	325,00			421,00	265,00
Cartes bancaires					1254,00	1652,00	1246,00	1 546,00	1896,00			1125,00	1326,00	1 246,00	1254,00
moins commissions					-12,54	-16,52	-12,56	-15,46	-18,96			-11,25	-13,26	-12,46	-12,54
Total des recettes		0	1 122,00	1 254,00	4 904,46	3 287,48	1233,54	9 393,54	4 116,04	1 318,00	5 116	5022,75	2 676,74	1654,54	9 687,46
Dépenses															
Petits chèques			525,50	1051,00	2627,50	788,25	262,75		2 600,00						
Effets domiciliés	2 300			3150,00											
URSSAF							110000,00								
Virement				1560,00											
Total des dépenses	2 300	0	525,50	5761,00	2 627,50	788,25	110 262,75	0	2 600,00	0	0	0	0	0	0
Solde provisoire	- 2 300	0	596,50	- 4507,00	2 276,96	2 499,23	-109 029,21	9 393,54	1 516,04	1318,00	5051,00	5022,75	2 676,74	1654,54	9 687,46



19 Exercice 15.25

Négociation des conditions bancaires

La société PLASTILOR est une petite entreprise qui emploie une vingtaine de salariés.

À la fin de l'année N, face à des difficultés prévisibles de trésorerie pour le premier trimestre de l'année N+1, elle a établi les prévisions suivantes.

Budget des encaissements (en k€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Ventes au comptant	360	450	420	400	400
Ventes à 30 jours fin de mois	390	420	510	350	480
Ventes à 60 jours fin de mois	315	300	360	300	320

On suppose que les ventes sont régulièrement réparties sur le mois.

Budget des décaissements (en k€)

	Janvier	Février	Mars
Charges sociales (le 15 du mois)	160	160	160
Fournisseurs (fin de mois)	480	150	90
TVA (le 20 du mois)	252	270	288
Salaires nets (le 25 du mois)	400	400	400
Dépenses diverses	150	150	150

Les dépenses diverses sont supposées être réparties uniformément sur le mois.

La trésorerie initiale est de 200 000 €.

Négociations bancaires

On suppose que la banque accepte d'intervenir par un crédit de caisse (découvert bancaire). Elle applique pour ce type d'opérations les conditions suivantes :

- Taux de base bancaire : 6,5 %

Majoration en fonction du risque client*:
catégorie 1 : 1,60 %
catégorie 2 : 1,80 %
catégorie 3 : 2,40 %
catégorie 4 : 2,80 %

* La société Plastilor , compte tenu de sa taille, est classée en catégorie 3.

- Aucun jour de valeur n'est appliqué par la banque.
- La commission du plus fort découvert, prélevée chaque trimestre, est de 0,05 %.

1. Afin de négocier auprès de la banque les conditions de son intervention :

a. représenter graphiquement (en utilisant un tableur) :

- l'évolution prévisible du découvert sur les trois premiers mois de l'année ;
- l'évolution sur la même période du portefeuille de créances.

b. Quelle conclusion peut-on faire quant à la possibilité de résoudre le problème de trésorerie par une mobilisation des créances en portefeuille ?

2. Déterminer (en utilisant un tableur) :

- a. le montant des agios prélevés par la banque dans l'hypothèse d'un financement par crédit de caisse ;**
- b. le taux réel du crédit ainsi accordé.**

3. Quelles sont les différentes possibilités pour une entreprise de mobiliser ses créances ?
4. Quelles solutions la société peut-elle envisager pour utiliser au cours du 2^e trimestre ses excédents de trésorerie ? Leur ordre de grandeur serait le même que celui du découvert du 1^{er} trimestre

20 Corrigé de l'exercice 15.25

1. Négociations bancaires

a. Graphiques

a) Créances en portefeuille

- *Début janvier*

Les créances en portefeuille sont égales à :

- créances encaissables fin janvier à 30 jours (sur les ventes de décembre)	390
- créances encaissables fin janvier à 60 jours (sur les ventes de novembre)	315
- créances encaissables fin janvier à 60 jours (sur les ventes de décembre)	<u>300</u>
Total	1 005

- *Courant janvier*

Le montant augmente régulièrement (ventes réparties régulièrement sur le mois) :

- du montant des ventes encaissables à 30 jours fin février.....	420
- du montant des ventes encaissables à 60 jours fin mars.....	<u>360</u>
Total	780

• *Fin janvier*

Somme des totaux précédents (1 005 + 980) =	1 785
Le portefeuille diminue du montant des créances encaissées (390 + 315) =	<u>705</u>
Solde =	1 080

Le tableau ci-dessous donne le détail des calculs pour la représentation graphique du 1^{er} trimestre.

Portefeuille de créances

Jours	à 30 jours	à 60 jours	à 60 jours	Montant provisoire	moins encaiss.	total
1 ^{er} janvier	390	315	300	1 005		1 005
31 janvier	420	300	360	1 785	-705	1 080
28 février	510	360	300	1 890	-720	1 170
31 mars	350	300	320	1 840	-870	970

b) Découvert

Établissons d'abord les budgets de trésorerie pour le 1^{er} trimestre, afin de faire apparaître les découverts.

Remarque (cf tableau page suivante)

Les ventes au comptant et les dépenses diverses ont été réparties régulièrement sur la durée du mois (31 jours en janvier, 28 jours en février, 31 jours en mars).

Budget de trésorerie du mois de janvier

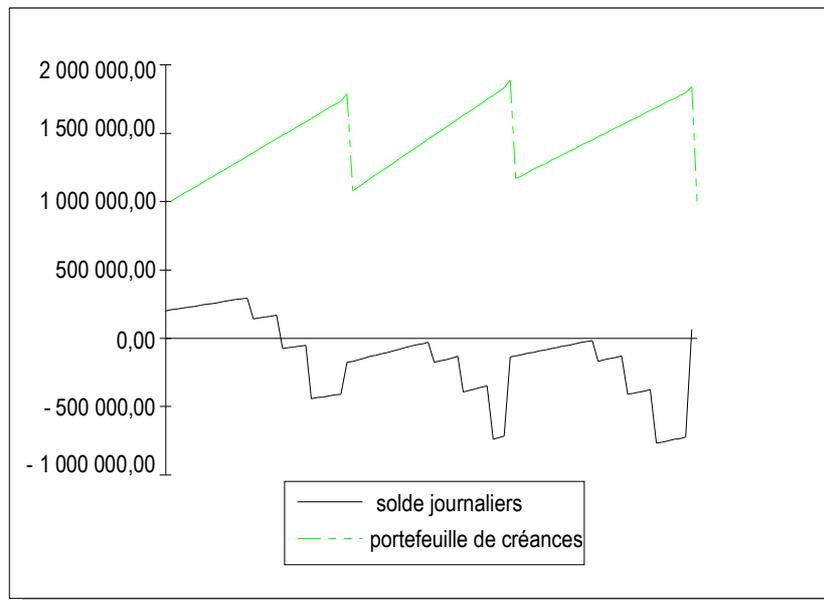
Budget de trésorerie	Ventes compt.	Ventes 30 j	Ventes 60 j	Total encaiss.	Charg. soc.	Fourniss.	TVA	Salaires	Dép. div.	Total décaiss.	Solde	Cumuls
31-Déc												200 000
01-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	206 774,19
02-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	213 548,39
03-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	220 322,58
04-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	227 096,77
05-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	233 870,97
06-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	240 645,16
07-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	247 419,35
08-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	254 193,55
09-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	260 967,74
10-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	267 741,94
11-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	274 516,13
12-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	281 290,32
13-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	288 064,52
14-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	294 838,71
15-Jan	11 612,90			11 612,90	160 000,00				4 838,71	164 838,71	-153 225,81	141 612,90
16-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	148 387,10
17-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	155 161,29
18-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	161 935,48
19-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	168 709,68
20-Jan	11 612,90			11 612,90			252 000,00		4 838,71	256 838,71	-245 225,81	-76 516,13
21-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-69 741,94
22-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-62 967,74
23-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-56 193,55
24-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-49 419,35
25-Jan	11 612,90			11 612,90				400 000,00	4 838,71	404 838,71	-393 225,81	-442 645,16
26-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-435 870,97
27-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-429 096,77
28-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-422 322,58
29-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-415 548,39
30-Jan	11 612,90			11 612,90					4 838,71	4 838,71	6 774,19	-408 774,19
31-Jan	11 612,90	390 000,00	315 000,00	716 612,90		480 000,00			4 838,71	484 838,71	231 774,19	-177 000,00

Budget de trésorerie du mois de février

Budget de trésorerie	Ventes compt.	Ventes 30 j	Ventes 60 j	Total encaiss.	Charg. soc.	Fourniss.	TVA	Salaires	Dép. div.	Total décaiss.	Solde	Cumuls
01-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-166 285,71
02-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-155 571,43
03-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-144 857,14
04-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-134 142,86
05-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-123 428,57
06-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-112 714,29
07-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-102 000,00
08-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-91 285,71
09-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-80 571,43
10-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-69 857,14
11-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-59 142,86
12-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-48 428,57
13-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-37 714,29
14-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-27 000,00
15-Fév	16 071,43			16 071,43	160 000,00				5 357,14	165 357,14	-149 285,71	-176 285,71
16-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-165 571,43
17-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-154 857,14
18-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-144 142,86
19-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-133 428,57
20-Fév	16 071,43			16 071,43			270 000,00		5 357,14	275 357,14	-259 285,71	-392 714,29
21-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-382 000,00
22-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-371 285,71
23-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-360 571,43
24-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-349 857,14
25-Fév	16 071,43			16 071,43				400 000,00	5 357,14	405 357,14	-389 285,71	-739 142,86
26-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-728 428,57
27-Fév	16 071,43			16 071,43					5 357,14	5 357,14	10 714,29	-717 714,29
28-Fév	16 071,43	420 000,00	300 000,00	736 071,43		150 000,00			5 357,14	155 357,14	580 714,29	-137 000,00

Budget de trésorerie du mois de mars

Budget de trésorerie	Ventes compt.	Ventes 30 j	Ventes 60 j	Total encaiss.	Charg. soc.	Fourniss.	TVA	Salaires	Dép. div.	Total décaiss.	Solde	Cumuls
01-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-128 290,32
02-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-119 580,65
03-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-110 870,97
04-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-102 161,29
05-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-93 451,61
06-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-84 741,94
07-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-76 032,26
08-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-67 322,58
09-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-58 612,90
10-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-49 903,23
11-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-41 193,55
12-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-32 483,87
13-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-23 774,19
14-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-15 064,52
15-Mar	13 548,39			13 548,39	160000				4 838,71	164 838,71	-151 290,32	-166 354,84
16-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-157 645,16
17-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-148 935,48
18-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-140 225,81
19-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-131 516,13
20-Mar	13 548,39			13 548,39			288 000,00		4 838,71	292 838,71	-279 290,32	-410 806,45
21-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-402 096,77
22-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-393 387,10
23-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-384 677,42
24-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-375 967,74
25-Mar	13 548,39			13 548,39				400 000,00	4 838,71	404 838,71	-391 290,32	-767 258,06
26-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-758 548,39
27-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-749 838,71
28-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-741 129,03
29-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-732 419,35
30-Mar	13 548,39			13 548,39					4 838,71	4 838,71	8 709,68	-723 709,68
31-Mar	13 548,39	510 000,00	360 000,00	883 548,39		90 000,00			4 838,71	94 838,71	788 709,68	65 000,00



b. Mobilisation des créances en portefeuille

L'observation du graphique montre que le découvert est toujours très inférieur aux effets es-comptables en portefeuille. Il est donc possible de recourir à l'escompte pour résoudre le problème de trésorerie.

	Soldes	Jours	Nombres débiteurs
20-Jan	-76 516,13	1	-76 516,13
21-Jan	-69 741,94	1	-69 741,94
22-Jan	-62 967,74	1	-62 967,74
23-Jan	-56 193,55	1	-56 193,55
24-Jan	-49 419,35	1	-49 419,35
25-Jan	-442 645,16	1	-442 645,16
26-Jan	-435 870,97	1	-435 870,97
27-Jan	-429 096,77	1	-429 096,77
28-Jan	-422 322,58	1	-422 322,58
29-Jan	-415 548,39	1	-415 548,39
30-Jan	-408 774,19	1	-408 774,19
31-Jan	-177 000,00	1	-177 000,00
01-Fév	-166 285,71	1	-166 285,71
02-Fév	-155 571,43	1	-155 571,43
03-Fév	-144 857,14	1	-144 857,14
04-Fév	-134 142,86	1	-134 142,86
05-Fév	-123 428,57	1	-123 428,57
06-Fév	-112 714,29	1	-112 714,29
07-Fév	-102 000,00	1	-102 000,00
08-Fév	-91 285,71	1	-91 285,71
09-Fév	-80 571,43	1	-80 571,43
10-Fév	-69 857,14	1	-69 857,14
11-Fév	-59 142,86	1	-59 142,86
À reporter			-4 285 953,91

<i>Total reporté</i>			-4 285 953,91
12-Fév	-48 428,57	1	-48 428,57
13-Fév	-37 714,29	1	-37 714,29
14-Fév	-27 000,00	1	-27 000,00
15-Fév	-176 285,71	1	-176 285,71
16-Fév	-165 571,43	1	-165 571,43
17-Fév	-154 857,14	1	-154 857,14
18-Fév	-144 142,86	1	-144 142,86
19-Fév	-133 428,57	1	-133 428,57
20-Fév	-392 714,29	1	-392 714,29
21-Fév	-382 000,00	1	-382 000,00
22-Fév	-371 285,71	1	-371 285,71
23-Fév	-360 571,43	1	-360 571,43
24-Fév	-349 857,14	1	-349 857,14
25-Fév	-739 142,86	1	-739 142,86
26-Fév	-728 428,57	1	-728 428,57
27-Fév	-717 714,29	1	-717 714,29
28-Fév	-137 000,00	1	-137 000,00
01-Mar	-128 290,32	1	-128 290,32
02-Mar	-119 580,65	1	-119 580,65
03-Mar	-110 870,97	1	-110 870,97
04-Mar	-102 161,29	1	-102 161,29
05-Mar	-93 451,61	1	-93 451,61
06-Mar	-84 741,94	1	-84 741,94
07-Mar	-76 032,26	1	-76 032,26
08-Mar	-67 322,58	1	-67 322,58
09-Mar	-58 612,90	1	-58 612,90
10-Mar	-49 903,23	1	-49 903,23
11-Mar	-41 193,55	1	-41 193,55
12-Mar	-32 483,87	1	-32 483,87
13-Mar	-23 774,19	1	-23 774,19
14-Mar	-15 064,52	1	-15 064,52
15-Mar	-166 354,84	1	-166 354,84
16-Mar	-157 645,16	1	-157 645,16
17-Mar	-148 935,48	1	-148 935,48
18-Mar	-140 225,81	1	-140 225,81
19-Mar	-131 516,13	1	-131 516,13
20-Mar	-410 806,45	1	-410 806,45
21-Mar	-402 096,77	1	-402 096,77
22-Mar	-393 387,10	1	-393 387,10
23-Mar	-384 677,42	1	-384 677,42
24-Mar	-375 967,74	1	-375 967,74
25-Mar	-767 258,06	1	-767 258,06
26-Mar	-758 548,39	1	-758 548,39
27-Mar	-749 838,71	1	-749 838,71
28-Mar	-741 129,03	1	-741 129,03
29-Mar	-732 419,35	1	-732 419,35
30-Mar	-723 709,68	1	-723 709,68
<i>Total</i>			-17 540 096,77

Taux du découvert = taux de base bancaire + majoration = 6,50 % + 2,40 % = 8,90 %

Agios sur découvert = $17\,540\,096,77 \times \frac{8,90}{36\,000} = 4\,336,30 \text{ €}$

Commission sur plus fort découvert =

$(442\,645,16 + 739\,142,86 + 767\,258,06) \times 0,05 \% = 974,52 \text{ €}$

Total des agios = 5 310,82 €

b. Coût réel du découvert

$5\,310,82 = 17\,540\,096,77 \times \frac{t}{36\,500} = 11,05 \%$

3. Mobilisation des créances

Les possibilités de mobilisation des créances sont :

- l'escompte classique ;
- la lettre de change relevé ;
- les cessions de créances loi Dailly ;
- l'affacturage ;
- le crédit de mobilisation des créances commerciales (CMCC).

4. Placements

Les formes de placement possibles sont les suivants :

- les dépôts à terme (DAT) ;
- les bons de caisse ;
- les placements en valeurs mobilières ;
- les SICAV et les fonds communs de placement.
- les titres de créances négociables (billets de trésorerie, certificats de dépôts négociables...)

Attention aux placements réservés à des montants supérieurs à 1 000 000 €. La société ne peut placer que 767 000 € au maximum.

Attention aussi aux placements risqués (en valeurs mobilières par exemple).